



DÉCHAÎNEZ VOTRE IMAGINATION AVEC LA CHAÎNE DES MOTS !

La [Chaîne des mots](#) vous permet de créer un texte original à partir des dix mots. Toutes les formes sont admises : sonnets, rondeaux, ballades, vers libres, haïkus... une seule contrainte : au moins un des dix mots doit être là. Découvrez les poèmes créés par d'autres amoureux des mots, et [adrezsez-nous le vôtre](#) !

UNE NOUVELLE FORMULE D'EXPOSITION

Cette année, les 12 panneaux de l'exposition se présentent sous forme de citations travaillées graphiquement, dans un esprit joyeux et ludique. *Grigri* est niché au cœur d'un trèfle à quatre feuilles, *cibler* est cerné de flèches, *inuit* apparaît discrètement sous des lettres enneigées... Les mots dansent ainsi, sous les plumes de Robert Charlebois, Gustave Flaubert, Arthur Rimbaud, Blaise Cendrars, Roland Barthes, Victor Hugo, Paul Vialar, Henri Kaufman ou Mohamed Kacimi. [Téléchargez](#) dès à présent l'exposition (format : 60 x 90 cm), et [commandez-la](#) si vous êtes ville ou village partenaire !

INÉDIT : DES FICHES PÉDAGOGIQUES « FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE » (FLE)

Parmi les nouveautés de l'édition 2015 figurent les [10 fiches pédagogiques FLE](#). Comme l'an dernier, sont également disponibles une [brochure pédagogique](#) et des [ressources audiovisuelles](#). La brochure est destinée aux élèves de niveau « français langue maternelle » et « français langue secondaire ». Tout en faisant écho à l'exposition, elle propose des activités pour chaque mot : recherche de définitions, création de mots nouveaux, écriture d'un roman-photo... Les corrigés sont disponibles sur le site.

BIENTÔT UN SITE SEMAINELANGUEFRANCAISE.CULTURE.FR DÉDIÉ À VOS ÉVÉNEMENTS !

Courant décembre 2014, un site spécifique vous permettra de faire connaître les manifestations que vous organiserez en mars 2015. Dès maintenant, préparez vos événements et inscrivez-les sur le site dès sa mise en ligne... nous les relaierons alors auprès de la presse régionale et nationale !

Rejoignez-nous et suivez notre actualité tout au long de l'année sur [facebook](#) et [twitter](#)

Si vous ne souhaitez plus recevoir la lettre d'information : [cliquez ici](#)